

# TERRALTO

ENSEMBLE FAISONS VIVRE VOS PROJETS

PROGRAMME D' ACTIONS 2021 - 2024

## Projet Alimentaire Départemental

Mangez Local, Mangez Touraine – Un PAT en faveur des produits locaux pour les Tourangeaux et pour la restauration collective

Chambre d'agriculture  
d'Indre-et-Loire  
Préfecture d'Indre-et-Loire

Lucie CHAMPION  
Pôle Alimentation et Territoires  
02 47 48 37 42  
[territoires@cda37.fr](mailto:territoires@cda37.fr)



[www.indre-et-loire.chambagri.fr](http://www.indre-et-loire.chambagri.fr)





# Projet Alimentaire Départemental

## Chambre d'agriculture d'Indre-et-Loire – Préfecture d'Indre-et-Loire

### Programme d'action du Projet Alimentaire Départemental

#### « Mangez Local - Mangez Touraine : un PAT en faveur des produits locaux pour les Tourangeaux et la restauration collective »

1<sup>er</sup> octobre 2021 au 30 septembre 2024

Orientations	Actions
 <p style="text-align: center;"><b>Orientation 1</b> Approfondir la connaissance du territoire et partager les enjeux</p>	<ol style="list-style-type: none"> <li>1. Concourir à la réalisation des diagnostics territoriaux</li> <li>2. Vérifier l'opportunité et la faisabilité des projets émergents</li> <li>3. Agir sur le foncier</li> </ol>
 <p style="text-align: center;"><b>Orientation 2</b> Maintenir et développer une agriculture vertueuse et rémunératrice</p>	<ol style="list-style-type: none"> <li>4. Dynamiser la filière maraîchage et les cultures légumières de plein champ</li> <li>5. Dynamiser la filière viande</li> <li>6. Accompagner les vocations</li> <li>7. Promouvoir des modes de production plus durables</li> <li>8. Soutenir l'agriculture urbaine</li> </ol>
 <p style="text-align: center;"><b>Orientation 3</b> Assurer des débouchés multiples locaux</p>	<ol style="list-style-type: none"> <li>9. Vers une restauration collective de proximité et de qualité</li> <li>10. Soutenir les outils de transformation</li> <li>11. Développer de nouveaux lieux de commercialisation</li> </ol>
 <p style="text-align: center;"><b>Orientation 4</b> Co-construire un projet inclusif et fédérateur pour agir ensemble</p>	<ol style="list-style-type: none"> <li>12. Co-construire une démocratie alimentaire</li> <li>13. Faciliter l'interconnaissance et le dialogue entre les acteurs</li> <li>14. Développer des solutions logistiques multi-acteurs</li> <li>15. Œuvrer pour une alimentation solidaire</li> <li>16. Développer des lieux de rencontre</li> </ol>

## Les fiches actions



Une fiche action a été rédigée pour chaque groupe d'actions du PAT afin de détailler l'ensemble des éléments importants à identifier pour leur mise en œuvre. La fiche action ci-dessous constitue une grille de lecture afin de faciliter la compréhension de l'ensemble des fiches du PAT présenté.

### FICHE ACTION – Grille de lecture

<i>Titre : Intitulé de(s) l'action(s)</i>	
<b>Objectifs</b>	<i>Objectifs majoritaires dans lesquels s'inscrit l'action</i>
<b>Description</b>	<i>Descriptif synthétique visant à décrire l'action qui sera mise en œuvre par la Chambre d'agriculture d'Indre-et-Loire, en cohérence avec les projets locaux, à l'échelle départementale. En gras, les actions pour lesquelles les fonds PAT seront mobilisés.</i>
<b>Pilotage</b>	<i>Structure responsable de la mise en œuvre de l'action</i>
<b>Cibles</b>	<i>Structures et/ou publics visés par l'action</i>
<b>Partenaires</b>	<i>Structures partenaires qui accompagneront la structure pilote dans la mise en œuvre de l'action.</i>
<b>Financements</b>	<i><b>En gras</b>, dans la rubrique « Description », les actions pour lesquelles les fonds PAT seront mobilisés, les autres étant déjà portées en propre par la Chambre d'agriculture d'Indre-et-Loire et/ou financées par ailleurs.</i>
<b>Action PNA</b>	<i>Articulation de l'action avec les objectifs du Programme national pour l'alimentation (2019-2023)</i>
<b>Orientation du PRAD</b>	<i>Articulation de l'action avec les objectifs du Plan régional d'agriculture durable de la Région Centre Val de Loire (2012-2021)</i>
<b>Critère de reconnaissance régional</b>	<i>Conformité de l'action avec les critères de reconnaissance PAT établis par le Conseil Régional de la Région Centre-Val de Loire</i>
<b>Indicateurs de suivi</b>	<i>Indicateurs permettant un suivi et une évaluation des impacts de l'action</i>
<b>Calendrier</b>	<i>Temporalité et/ou périodicité de la mise en œuvre de l'action</i>
<b>Projets en cours</b>	<i>Action(s) déjà amorcée(s) et/ou en cours de réalisation à l'instant T</i>



#### La/les plus-value(s) du Projet Alimentaire Départemental

✓ *Apport(s) de l'approche départementale*

\* Les fiches actions présentées ne précisent volontairement aucune échelle d'action spécifique. Ce projet doit en effet permettre une complémentarité et une coordination des démarches entre les territoires et peut donc, en ce sens, mobiliser différents échelons territoriaux (local, infra-départemental et départemental).



**1. Concourir à la réalisation des diagnostics territoriaux**

Objectifs	<ul style="list-style-type: none"> <li>▪ Etablir un socle de connaissance détaillé et partagé sur les enjeux agricoles et alimentaires locaux</li> <li>▪ Développer une vision commune et faire naître une communauté d'intérêt</li> </ul>		
Description	<ul style="list-style-type: none"> <li>▪ Mobilisation des acteurs agricoles du territoire (sensibilisation à la nécessité de participer aux diagnostics territoriaux infra-départementaux, relai des enquêtes auprès des agriculteurs...).</li> <li>▪ <b>Mise à disposition d'outils et de méthodes auprès des territoires pour approfondir l'analyse</b> (Ex : CRATER, CNAR)</li> <li>▪ <b>Mutualisation et analyse des données infra-départementales afin d'obtenir une photographie globale des spécificités alimentaires et agricoles du département</b> (production agricole, besoins alimentaires, atouts et contraintes socio-économiques et environnementales).</li> <li>▪ <b>Partage des constats et de l'analyse des territoires pour nourrir la réflexion collective</b></li> <li>▪ <b>Restitution du diagnostic départemental aux instances assurant la gouvernance du PAT</b></li> <li>▪ Relai et partage des outils financiers mobilisables auprès des partenaires</li> </ul>		
Pilotage	<ul style="list-style-type: none"> <li>▪ Chambre d'agriculture d'Indre-et-Loire</li> </ul>		
Cibles	<ul style="list-style-type: none"> <li>▪ EPCI, membres du COFIL et autres acteurs départementaux</li> </ul>		
Partenaires	<table border="0"> <tr> <td> <ul style="list-style-type: none"> <li>▪ Etat</li> <li>▪ Communes et EPCI</li> <li>▪ SAFER</li> <li>▪ Agence d'Urbanisme de l'Agglomération de Tours</li> <li>▪ Institut d'Études du Développement Économique et Social</li> </ul> </td> <td> <ul style="list-style-type: none"> <li>▪ Polytech Tours Département Aménagement et Environnement</li> <li>▪ Université de Tours</li> <li>▪ Chambres consulaires (CCI et CMA)</li> <li>▪ InPACT37</li> <li>▪ Resolis</li> </ul> </td> </tr> </table>	<ul style="list-style-type: none"> <li>▪ Etat</li> <li>▪ Communes et EPCI</li> <li>▪ SAFER</li> <li>▪ Agence d'Urbanisme de l'Agglomération de Tours</li> <li>▪ Institut d'Études du Développement Économique et Social</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>▪ Polytech Tours Département Aménagement et Environnement</li> <li>▪ Université de Tours</li> <li>▪ Chambres consulaires (CCI et CMA)</li> <li>▪ InPACT37</li> <li>▪ Resolis</li> </ul>
<ul style="list-style-type: none"> <li>▪ Etat</li> <li>▪ Communes et EPCI</li> <li>▪ SAFER</li> <li>▪ Agence d'Urbanisme de l'Agglomération de Tours</li> <li>▪ Institut d'Études du Développement Économique et Social</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>▪ Polytech Tours Département Aménagement et Environnement</li> <li>▪ Université de Tours</li> <li>▪ Chambres consulaires (CCI et CMA)</li> <li>▪ InPACT37</li> <li>▪ Resolis</li> </ul>		
Financements	<ul style="list-style-type: none"> <li>▪ <b>En gras</b>, dans la rubrique « Description », les actions pour lesquelles les fonds PAT seront mobilisés, les autres étant déjà portées en propre par la Chambre d'agriculture d'Indre-et-Loire et/ou financées par ailleurs</li> </ul>		
Action PNA	<ul style="list-style-type: none"> <li>▪ Action 29. « Dès 2019, soutenir les acteurs locaux dans le développement de projets alimentaires territoriaux, par</li> <li>▪ l'élaboration de boîtes à outils, d'indicateurs, de formations »</li> </ul>		
Critères de reconnaissance régionaux	<ul style="list-style-type: none"> <li>▪ « Réalisation d'un diagnostic »</li> <li>▪ « Périmètre territorial »</li> <li>▪ « Consomm'acteurs »</li> </ul>		
Indicateurs de suivi	<ul style="list-style-type: none"> <li>▪ Nombre de diagnostics territoriaux réalisés</li> </ul>		
Calendrier	<ul style="list-style-type: none"> <li>▪ 2021 à 2023</li> </ul>		
Projets en cours	<ul style="list-style-type: none"> <li>▪ Dossiers de candidature des territoires PNA (nationaux ou régionaux)</li> <li>▪ Identification des démarches PAT engagées : Tours Métropole Val de Loire, Loches Sud Touraine, Touraine Vallée de l'Indre, Gâtines Choisilles Pays de Racan et Touraine Ouest Val de Loire, Val d'Amboise et Touraine Est Vallée, Castelrenaudais, Pays du Chinonnais (Touraine Val de Vienne et Chinon Vienne et Loire)</li> <li>▪ Recrutement d'un stagiaire par la CA37 pour enrichir et stabiliser le diagnostic agricole et alimentaire départemental</li> </ul>		



**La/les plus-value(s) du Projet Alimentaire Départemental**

- ✓ « Eclairer » et « nourrir » les diagnostics locaux par des approches complémentaires
- ✓ Mobiliser les territoires et les acteurs en présence pour initier et/ou conforter les démarches PAT quelles qu'en soient les échelles



## 2. Vérifier l'opportunité et la faisabilité des projets émergents

Objectifs	<ul style="list-style-type: none"> <li>▪ Evaluer les conditions nécessaires à la réussite de projets</li> <li>▪ Mesurer les objectifs à atteindre</li> </ul>
Description	<ul style="list-style-type: none"> <li>▪ <b>Veille réglementaire et technique sur les actions agricoles et alimentaires durables menées aux échelons locaux, départementaux et nationaux.</b></li> <li>▪ <b>Porter à la connaissance ces actions pour enrichir la réflexion interne des acteurs et partenaires départementaux</b></li> <li>▪ <b>Accompagnements techniques (études de faisabilité, diagnostics) liés à l'émergence des projets de territoire (solutions logistiques, outils de transformation,...)</b></li> <li>▪ Contributions aux diagnostics agronomiques menés sur les parcelles acquises par les collectivités</li> <li>▪ <b>Accompagnement à la structuration de collectifs d'agriculteurs (Ex : SCIC, CUMA...)</b></li> <li>▪ <b>Liste des projets identifiés, émergents ou non, des PAT des intercommunalités</b></li> </ul>
Pilotage	<ul style="list-style-type: none"> <li>▪ Chambre d'agriculture d'Indre-et-Loire</li> </ul>
Cibles	<ul style="list-style-type: none"> <li>▪ EPCI, membres du COPIL et autres acteurs départementaux</li> </ul>
Partenaires	<ul style="list-style-type: none"> <li>▪ Etat</li> <li>▪ Conseil Régional et Conseil Départemental</li> <li>▪ Entreprises privées (grossistes,...)</li> <li>▪ Chambres consulaires (CCI et CMA)</li> <li>▪ Producteurs</li> <li>▪ Partenaires techniques départementaux et relais professionnels</li> <li>▪ Conseillers juridiques et économiques</li> <li>▪ IEHCA</li> <li>▪ InPACT37</li> <li>▪ Resolis</li> <li>▪ Jeune Chambre Economique de Tours</li> </ul>
Financements	<ul style="list-style-type: none"> <li>▪ <b>En gras</b>, dans la rubrique « Description », les actions pour lesquelles les fonds PAT seront mobilisés, les autres étant déjà portées en propre par la Chambre d'agriculture d'Indre-et-Loire et/ou financées par ailleurs</li> </ul>
Indicateurs de suivi	<ul style="list-style-type: none"> <li>▪ Nombre d'études réalisées</li> <li>▪ Nombre de projets menés à terme</li> </ul>
Calendrier	<ul style="list-style-type: none"> <li>▪ 2021 à 2023</li> </ul>
Projets en cours	<ul style="list-style-type: none"> <li>▪ Précision des besoins des démarches PAT engagées : Tours Métropole Val de Loire, Loches Sud Touraine, Touraine Vallée de l'Indre, Gâtines Choisses Pays de Racan et Touraine Ouest Val de Loire, Val d'Amboise et Touraine Est Vallée, Castelrenaudais, Pays du Chinonnais (Touraine Val de Vienne et Chinon Vienne et Loire)</li> <li>▪ Inventaire des projets présentés dans les PAT et accompagnement de leur mise en œuvre à l'échelle ad-hoc</li> </ul>



### La/les plus-value(s) du Projet Alimentaire Départemental

- ✓ « Questionner » la pertinence de l'échelle des projets des PAT
- ✓ Veiller à la complémentarité des démarches entre les territoires





### 3. Agir sur le foncier

Objectifs	<ul style="list-style-type: none"> <li>▪ Connaître en temps réel le marché foncier agricole pour l'intégrer aux projets du territoire et optimiser sa valorisation</li> <li>▪ Disposer d'indicateurs de suivi et d'analyse des dynamiques foncières sur les espaces agricoles et naturels</li> <li>▪ Augmenter la production agricole et alimentaire de proximité</li> </ul>
Description	<ul style="list-style-type: none"> <li>▪ Communication sur la préservation du foncier agricole</li> <li>▪ <b>Sensibilisation des élus aux leviers d'action permettant de maintenir et de diversifier l'activité agricole</b> (analyse du marché foncier rural public observé sur leurs territoires, maîtrise du foncier, préemption, fléchage des terres disponibles...)</li> <li>▪ <b>Remobilisation des friches agricoles les plus importantes et aux caractéristiques agronomiques favorables issues du recensement opéré en application de la loi LAAF</b></li> </ul>
Pilotage	<ul style="list-style-type: none"> <li>▪ Chambre d'agriculture d'Indre-et-Loire</li> </ul>
Cibles	<ul style="list-style-type: none"> <li>▪ Communes et EPCI</li> </ul>
Partenaires	<ul style="list-style-type: none"> <li>▪ Etat</li> <li>▪ SAFER</li> <li>▪ Etablissement Public Foncier métropolitain</li> <li>▪ Communes et EPCI</li> <li>▪ DDT 37</li> <li>▪ Agence d'Urbanisme de l'Agglomération de Tours</li> <li>▪ InPACT37</li> <li>▪ Terres de Lien</li> <li>▪ Resolis</li> </ul>
Financements	<ul style="list-style-type: none"> <li>▪ <b>En gras</b>, dans la rubrique « Description », les actions pour lesquelles les fonds PAT seront mobilisés, les autres étant déjà portées en propre par la Chambre d'agriculture d'Indre-et-Loire et/ou financées par ailleurs</li> </ul>
Orientation du PRAD	<ul style="list-style-type: none"> <li>▪ Orientation 1.1 « Protéger le capital foncier de l'agriculture, en divisant par deux le rythme d'artificialisation et en contenant la déprise agricole »</li> </ul>
Critère de reconnaissance régional	<ul style="list-style-type: none"> <li>▪ « Périmètre territorial »</li> <li>▪ « Accès au foncier »</li> </ul>
Indicateurs de suivi	<ul style="list-style-type: none"> <li>▪ Nombre d'hectares artificialisés</li> <li>▪ Nombre d'hectares de friches remobilisés</li> <li>▪ Nombre de mutations de parcelles par types de zones (PLU/PLUi)</li> <li>▪ Evolution des zonages des PLU/PLUi (A et/ou N vers U et/ou AU)</li> </ul>
Calendrier	<ul style="list-style-type: none"> <li>▪ 2021 à 2023</li> </ul>
Projet en cours	<ul style="list-style-type: none"> <li>▪ Recensement des friches agricoles</li> </ul>



#### La/les plus-value(s) du Projet Alimentaire Départemental

- ✓ Donner une suite opérationnelle au travail de recensement des friches porté par les EPCI, dans le cadre des PAT, au service de l'installation de producteurs de proximité
- ✓ Faciliter l'échange et le transfert de pratiques sur des expériences conduites entre territoires



#### 4. Dynamiser la filière maraîchage et les cultures légumières de plein champ

Objectifs	<ul style="list-style-type: none"> <li>▪ Développer l'offre maraîchère locale</li> <li>▪ Augmenter la production et la consommation de proximité</li> <li>▪ Encourager les partenariats permettant de développer la connaissance et sécuriser les débouchés</li> </ul>
Description	<ul style="list-style-type: none"> <li>▪ <b>Mise en lien des porteurs de projet maraîchage « sans terre » avec les collectivités</b></li> <li>▪ Partenariat avec les acteurs de l'insertion via la production en maraîchage biologique</li> <li>▪ Accompagnement technique des producteurs installés, futurs et/ou jeunes installés : conseils individuels, guides pratiques et alertes...</li> <li>▪ Organisation d'événements et de rencontres techniques (tours de plaine thématiques, journées techniques...)</li> <li>▪ Impulsion et animation de groupes techniques innovants (développement de Groupes d'Intérêt Economique et Environnemental, partage d'expériences, mise en place d'essais techniques...)</li> <li>▪ <b>Organisation de forums d'opportunités acheteurs/producteurs</b></li> <li>▪ Mise en place de formations et d'accompagnements pour faire évoluer les modes de production vers la certification Haute Valeur Environnementale (webinaires, formations,...)</li> <li>▪ <b>Développement de la plateforme virtuelle de mise en relation producteurs/acheteurs</b></li> <li>▪ <b>Accompagnement au montage de structures de gestion collective des outils financés par les collectivités (SCIC, plateforme) et mobilisation des acteurs pour y adhérer</b></li> <li>▪ <b>Structuration et développement de filières d'intérêt éligibles à la loi EGALIM</b></li> </ul>
Pilotage	<ul style="list-style-type: none"> <li>▪ Chambre d'agriculture d'Indre-et-Loire</li> </ul>
Cibles	<ul style="list-style-type: none"> <li>▪ Porteurs de projet agricoles, exploitants agricoles, EPCI, communes...</li> </ul>
Partenaires	<ul style="list-style-type: none"> <li>▪ Etat</li> <li>▪ Point Accueil Installation / Point Accueil Transmission</li> <li>▪ Communes et EPCI</li> <li>▪ Conseil Départemental et Conseil Régional</li> <li>▪ Association « TZLD » (Territoires Zéro Chômeurs Longue Durée)</li> <li>▪ Associations d'insertion « Atouts et Perspectives », « Orchis », « Touraine Insertion »...</li> <li>▪ InPACT 37 et GABBTO</li> <li>▪ Producteurs</li> <li>▪ Entreprises privées (grossistes,...)</li> </ul>
Financements	<ul style="list-style-type: none"> <li>▪ <b>En gras</b>, dans la rubrique description, les actions pour lesquelles les fonds PAT seront mobilisés, les autres étant déjà portées en propre par la Chambre d'agriculture d'Indre-et-Loire et/ou financées par ailleurs.</li> </ul>
Orientation du PRAD	<ul style="list-style-type: none"> <li>▪ « 1.2) Favoriser la diversité des productions en veillant à l'efficience économique et en sécurisant les débouchés »</li> </ul>
Critère de reconnaissance régional	<ul style="list-style-type: none"> <li>▪ « Préservation de l'environnement »</li> </ul>
Indicateurs de suivi	<ul style="list-style-type: none"> <li>▪ Nombre de maraîchers installés et nombre de groupes accompagnés par collectivités</li> <li>▪ Nombre de diversifications en cultures légumières de plein champ</li> <li>▪ Nombre de participants aux temps de rencontres (type forum, réunions techniques...)</li> </ul>
Calendrier	<ul style="list-style-type: none"> <li>▪ 2021 : <ul style="list-style-type: none"> <li>⇒ <b>Temps fort réalisé</b> : organisation d'un forum d'opportunité acheteurs/producteurs en décembre 2021 (plus de 100 rdv commerciaux réalisés)</li> </ul> </li> <li>▪ 2022 : réflexion sur la structuration d'une filière légume de plein champ éligible à Egalim</li> </ul>
Projets en cours	<ul style="list-style-type: none"> <li>▪ Réflexion sur les cultures légumières de plein champs en cours sur le GDA de Champeigne</li> <li>▪ Animation de groupes maraîchages de jeunes installés</li> </ul>



**La/les plus-value(s) du Projet Alimentaire Départemental**

- ✓ Construction des filières en cohérence avec les attentes des acheteurs de l'échelle locale à l'échelle départementale selon les marchés
- ✓ Faciliter l'échange et le transfert de pratiques sur des expériences conduites entre territoires





## 5. Dynamiser la filière viande

Objectifs	<ul style="list-style-type: none"> <li>▪ Maintenir et développer l'élevage dans le cadre de modèles responsables et équitables</li> <li>▪ Augmenter la production et la consommation de proximité</li> <li>▪ Encourager les partenariats permettant de développer la connaissance et sécuriser les débouchés</li> </ul>
Description	<ul style="list-style-type: none"> <li>▪ <b>Création d'une filière viande bovine Label Rouge « Le Grand Bœuf » éligible à la loi EGALIM</b> <ul style="list-style-type: none"> <li>➢ Mobilisation et structuration des éleveurs et des opérateurs économiques</li> <li>➢ Suivi opérationnel de la filière (labellisation des éleveurs, estimation des besoins des acheteurs, volumes nécessaires...)</li> <li>➢ Accompagnement technique à la finition des animaux</li> </ul> </li> <li>▪ <b>Consolidation des outils de transformation de proximité</b> en lien avec les partenaires, notamment abattoirs de Bourgueil et de Vendôme</li> <li>▪ <b>Fonctionnement partenarial avec les outils de la filière en adéquation avec les enjeux identifiés dans le PAT</b></li> <li>▪ <b>Structuration de la commande publique pour pérenniser la filière en cohérence avec les attentes et besoins des acteurs</b> (réflexion sur les groupements de commande, planification des achats, travail partenarial pour assurer l'équilibre matière...)</li> </ul>
Pilotage	<ul style="list-style-type: none"> <li>▪ Chambre d'agriculture d'Indre-et-Loire</li> </ul>
Cibles	<ul style="list-style-type: none"> <li>▪ Porteurs de projet agricoles et agriculteurs</li> </ul>
Partenaires	<ul style="list-style-type: none"> <li>▪ EPCI</li> <li>▪ Conseil Départemental et Conseil Régional</li> <li>▪ Acheteurs publics et privés</li> <li>▪ DRAAF</li> <li>▪ Région Centre-Val-de-Loire</li> <li>▪ Producteurs</li> <li>▪ Abattoir de Bourgueil et abattoir de Vendôme</li> <li>▪ ODG Bœuf Fermier du Maine</li> <li>▪ Touraine Conseil Elevage</li> <li>▪ Négociants et transporteurs</li> <li>▪ Chambres consulaires (CCI et CMA)</li> <li>▪ Fédération de la boucherie d'Indre-et-Loire</li> </ul>
Financements	<ul style="list-style-type: none"> <li>▪ <b>En gras</b>, dans la rubrique description, les actions pour lesquelles les fonds PAT seront mobilisés, les autres étant déjà portées en propre par la Chambre d'agriculture d'Indre-et-Loire et/ou financées par ailleurs.</li> </ul>
Orientation du PRAD	<ul style="list-style-type: none"> <li>▪ « 1.2) Favoriser la diversité des productions en veillant à l'efficacité économique et en sécurisant les débouchés »</li> </ul>
Critère de reconnaissance régional	<ul style="list-style-type: none"> <li>▪ « Préservation de l'environnement »</li> </ul>
Indicateurs de suivi	<ul style="list-style-type: none"> <li>▪ Nombre d'éleveurs labellisés « Le Grand Bœuf »</li> <li>▪ Volumes de viande bovine valorisée « Le Grand Bœuf »</li> </ul>
Calendrier	<ul style="list-style-type: none"> <li>▪ 2021 à 2023</li> </ul>
Projet en cours	<ul style="list-style-type: none"> <li>▪ Déjà 22 éleveurs d'Indre-et-Loire labellisés « Le Grand Bœuf »</li> </ul>



### La/les plus-value(s) du Projet Alimentaire Départemental

- ✓ Construction des filières en cohérence avec les attentes des acheteurs de l'échelle locale à l'échelle départementale selon les marchés



## 6. Accompagner les vocations

Objectifs	<ul style="list-style-type: none"> <li>Maintenir la vitalité et la diversité du tissu agricole départemental en favorisant la transmission et en encourageant des installations viables</li> <li>Soutenir la formation et la reconversion professionnelles des porteurs de projet agricoles</li> </ul>
Description	<ul style="list-style-type: none"> <li>Identification d'exploitations cessibles à fort enjeux (certifications, vente à la restauration collective...)</li> <li>Organisation de forums installation/transmission et animation du réseau local pour faciliter l'intégration et l'installation des projets (mise en relation entre installés et futurs installés...)</li> <li><b>Association au projet d'espace-test porté par le lycée agricole Tours-Fondettes Agrocampus</b></li> <li><b>Création de partenariats avec les structures d'enseignement locales et régionales pour valoriser et enrichir l'offre de formation agricole existante</b> (accueil de stagiaires, participation d'étudiants lors d'événements type Ferme Expo, contributions aux projets universitaires tuteurés...)</li> <li>Mobilisation et professionnalisation d'agriculteurs « ambassadeurs » (référénts techniques, facilitateur pour intégrer les réseaux...)</li> <li><b>Production de supports de communication pour valoriser les métiers de l'agriculture et donner envie d'être agriculteur en partenariat avec les acteurs des filières et des territoires</b></li> </ul>
Pilotage	<ul style="list-style-type: none"> <li>Chambre d'agriculture d'Indre-et-Loire</li> </ul>
Cibles	<ul style="list-style-type: none"> <li>Porteurs de projet agricoles et agriculteurs</li> </ul>
Partenaires	<ul style="list-style-type: none"> <li>Communes et EPCI</li> <li>DRAAF</li> <li>InPACT 37</li> <li>Région Centre-Val-de-Loire</li> <li>Conseil Départemental</li> <li>Lycée Professionnel Agricole de Chambray-lès-Tours/Amboise et Tours Fondettes Agrocampus</li> <li>Association « TZLD »</li> <li>Polytech Tours Département Aménagement et Environnement et Université de Tours</li> <li>Producteurs</li> <li>Chambres consulaires</li> <li>AREFA et ANEFA (« Ose l'agriculture »)</li> <li>Jeune Chambre Economique de Tours</li> <li>IEHCA</li> </ul>
Financements	<ul style="list-style-type: none"> <li><b>En gras</b>, dans la rubrique description, les actions pour lesquelles les fonds PAT seront mobilisés, les autres étant déjà portées en propre par la Chambre d'agriculture d'Indre-et-Loire et/ou financées par ailleurs.</li> </ul>
Orientation du PRAD	<ul style="list-style-type: none"> <li>« 3.1) Accentuer les possibilités d'installation en agriculture et sécuriser les nouveaux installés »</li> <li>« 4.1) Valoriser les Hommes en renforçant l'attractivité des métiers »</li> </ul>
Critère de reconnaissance régional	<ul style="list-style-type: none"> <li>« Accès au foncier »</li> </ul>
Indicateurs de suivi	<ul style="list-style-type: none"> <li>Nombre d'entretiens agriculteurs et d'installations aidées</li> <li>Nombre d'installations post-tutorat</li> <li>Nombre de stagiaires accueillis en exploitation et/ou d'étudiants engagés sur des actions</li> </ul>
Calendrier	<ul style="list-style-type: none"> <li>2021 : <ul style="list-style-type: none"> <li>⇒ <b>Temps fort réalisé</b> : Partenariat avec le lycée agricole de de Chambray-lès-Tours/Amboise (mise en pratique des acquis théoriques des étudiants sur les marchés saisonniers de la Chambre pour des ateliers de dégustation et promotion des produits locaux...)</li> </ul> </li> </ul>



### La/les plus-value(s) du Projet Alimentaire Départemental

- ✓ Faciliter la connaissance sur les process de l'installation hors cadre-familial pour les acteurs et partenaires du PAT en vue d'une bonne efficacité des actions entre elles
- ✓ Inciter et donner envie de s'installer grâce à la dynamique économique et à l'impulsion collective gage de réussite
- ✓ Communiquer à l'échelle appropriée pour toucher le plus grand nombre et faire rayonner les actions locales plus largement



### 7. Promouvoir des modes de production plus durables

Objectifs	<ul style="list-style-type: none"> <li>Faire de l'environnement un critère incontournable dans les décisions stratégiques des exploitations et des filières</li> <li>Lever les freins de l'accès à la certification Haute Valeur Environnementale (HVE) et à la labellisation Agriculture Biologique (AB)</li> <li>Répondre aux enjeux du réchauffement climatique</li> <li>Protéger et valoriser les ressources</li> </ul>
Description	<ul style="list-style-type: none"> <li>Evolution des modes de production vers les Signes Officiels de Qualité et d'Origine (SIQO) tels que le HVE et l'AB par la formation et l'accompagnement</li> <li><b>Développement de filières labellisées type « Le Grand Bœuf »</b> (Ex : développement d'une filière légume HVE et d'une filière protéine végétale)</li> <li><b>Création de partenariats avec les opérateurs économiques (coopératives, grossistes...) pour qu'ils appuient la démarche de valorisation des labels</b></li> <li><b>Communication auprès des consommateurs sur les différents labels pour améliorer leur connaissance</b> (Ex : conférences, réunions d'échanges avec le Conseil de l'Alimentation)</li> <li>Faire connaître l'offre d'accompagnement à l'évolution des pratiques aux producteurs notamment lors des périodes clés de la vie de l'exploitation</li> <li>Réalisation d'une veille technique sur les pratiques innovantes et <b>partage des informations auprès des partenaires (réunions d'échanges, webinaire, journées techniques, offre de formation...)</b></li> <li>Animation de groupes DEPHY</li> </ul>
Pilotage	<ul style="list-style-type: none"> <li>Chambre d'agriculture d'Indre-et-Loire</li> </ul>
Cibles	<ul style="list-style-type: none"> <li>Agriculteurs et consommateurs</li> </ul>
Partenaires	<ul style="list-style-type: none"> <li>Communes et EPCI</li> <li>Conseil Régional et Conseil Départemental</li> <li>Acheteurs privés et publics</li> <li>Associations de consommateurs</li> <li>Entreprises privées</li> <li>InPACT 37 et GABBTO</li> <li>IEHCA</li> <li>Etat</li> </ul>
Financements	<ul style="list-style-type: none"> <li><b>En gras</b>, dans la rubrique description, les actions pour lesquelles les fonds PAT seront mobilisés, les autres étant déjà portées en propre par la Chambre d'agriculture d'Indre-et-Loire et/ou financées par ailleurs</li> </ul>
Action PNA	<ul style="list-style-type: none"> <li>Action 30. « Dès 2020, promouvoir les projets alimentaires territoriaux au service des initiatives locales vertueuses permettant d'ancrer une alimentation de qualité, saine et durable dans les territoires et lutter contre la précarité alimentaire »</li> </ul>
Orientation du PRAD	<ul style="list-style-type: none"> <li>« 1.4) Soutenir les productions et les pratiques agricoles favorables à la biodiversité et à la qualité de l'eau »</li> <li>« 1.5) Accompagner les démarches anticipant les changements climatiques »</li> </ul>
Critère de reconnaissance régional	<ul style="list-style-type: none"> <li>« Préservation de l'environnement »</li> </ul>
Indicateurs de suivi	<ul style="list-style-type: none"> <li>Nombre de démarches de certification environnementale</li> <li>Nombre d'installations en AB et HVE</li> <li>Pourcentage d'achat local EGALIM</li> </ul>
Projets en cours	<ul style="list-style-type: none"> <li>Déjà 50 agriculteurs (toutes filières confondues) accompagnés dans la démarche de certification HVE</li> <li>1 livrable HVE édité et communiqué aux producteurs</li> <li>1 livrable HVE édité et communiqué aux partenaires</li> <li>Actions de communication grand public sur les labels/certifications réalisées lors de Ferme Expo</li> <li>Rencontres en cours avec des acteurs économiques locaux pour nouer des partenariats</li> </ul>



#### La/les plus-value(s) du Projet Alimentaire Départemental

- ✓ Accompagner la structuration de filières durables à l'échelle appropriée
- ✓ Apporter une expertise pour la mise en place de modèles de fonctionnement pérennes



## 8. Soutenir l'agriculture urbaine

Objectifs	<ul style="list-style-type: none"> <li>▪ Expérimenter d'autres modes de culture nourriciers en développant une économie durable (hors jardins familiaux et partagés portés à l'échelon local)</li> <li>▪ Favoriser le dialogue entre agriculture et société</li> </ul>
Description	<ul style="list-style-type: none"> <li>▪ Accompagnement à la qualification agronomique des parcelles acquises par les collectivités (analyse des sols et de la qualité de l'eau : pollution, présence de métaux lourds...)</li> <li>▪ Conseils urbanistiques et adaptations techniques (bâtiments,...)</li> <li>▪ <b>Mise en lien avec les différents réseaux de commercialisation</b></li> <li>▪ <b>Veille sur les actions menées aux échelons locaux, départementaux et nationaux et porter à la connaissance de ces actions pour enrichir la réflexion interne des acteurs et partenaires départementaux</b></li> <li>▪ <b>Diffusion auprès des partenaires des différents appels à projets et des moyens de financement proposés par les structures régionales et nationales (ex : DRAAF, ADN, fondation privées...)</b></li> </ul>
Pilotage	<ul style="list-style-type: none"> <li>▪ Chambre d'agriculture d'Indre-et-Loire</li> </ul>
Cibles	<ul style="list-style-type: none"> <li>▪ Agriculteurs</li> </ul>
Partenaires	<ul style="list-style-type: none"> <li>▪ Communes et EPCI</li> <li>▪ Etat</li> <li>▪ InPACT 37 et GABBTO</li> <li>▪ DRAAF</li> <li>▪ Région Centre Val de Loire</li> <li>▪ Conseil Régional et Conseil Départemental</li> <li>▪ Archi Bâti Concept</li> <li>▪ ANRU</li> <li>▪ Tours Fondettes Agrocampus</li> <li>▪ Touraine Insertion</li> <li>▪ Association « TZLD »</li> </ul>
Financements	<ul style="list-style-type: none"> <li>▪ <b>En gras</b>, dans la rubrique description, les actions pour lesquelles les fonds PAT seront mobilisés, les autres étant déjà portées en propre par la Chambre d'agriculture d'Indre-et-Loire et/ou financées par ailleurs</li> </ul>
Action PNA	<ul style="list-style-type: none"> <li>▪ Action 30. « Promouvoir les PAT au service des initiatives locales vertueuses permettant d'ancrer une alimentation de qualité, saine et durable dans les territoires et lutter contre la précarité alimentaire »</li> </ul>
Orientation du PRAD	<ul style="list-style-type: none"> <li>▪ « 1.2) Favoriser la diversité des productions en veillant à l'efficacité économique et en sécurisant les débouchés »</li> <li>▪ « 2.7) Accueillir l'innovation et le transfert de technologie dans les exploitations agricoles et les industries agroalimentaires »</li> </ul>
Critère de reconnaissance régional	<ul style="list-style-type: none"> <li>▪ « Démocratie alimentaire »</li> </ul>
Indicateurs de suivi	<ul style="list-style-type: none"> <li>▪ Nombre de projets accompagnés et/ou mis en œuvre</li> </ul>
Projets en cours	<ul style="list-style-type: none"> <li>▪ Accompagnement du projet « Les Jardins Perchés »</li> <li>▪ Accompagnement du projet « Quartiers Fertiles Sanitas »</li> </ul>



### La/les plus-value(s) du Projet Alimentaire Départemental

- ✓ Œuvrer à la mise en réseau des acteurs
- ✓ Faciliter l'échange et le transfert de pratiques sur des expériences conduites au sein des territoires
- ✓ Intégrer les productions agricoles urbaines dans l'offre globale aux acheteurs



## 9. Vers une restauration collective de proximité et de qualité

Objectifs	<ul style="list-style-type: none"> <li>▪ Répondre aux enjeux de la loi EGALIM en facilitant la mise en œuvre des exigences de la loi et en proposant des produits adaptés</li> <li>▪ Soutenir les filières locales en construisant un modèle transitionnel</li> </ul>
Description	<ul style="list-style-type: none"> <li>▪ <b>Sensibilisation des acheteurs publics départementaux aux exigences de la loi EGALIM</b></li> <li>▪ <b>Présentation et développement de la plateforme Mangez Touraine</b></li> <li>▪ <b>Organisation et animation d'un réseau d'échange multi-acteurs par bassins</b> (mise en place de temps de rencontres thématiques entre cuisiniers, gestionnaires, producteurs, parents d'élèves et élèves ; partage d'expériences...)</li> <li>▪ <b>Accompagnement des établissements et des collectivités dans l'achat de denrées locales de qualité :</b> <ul style="list-style-type: none"> <li>➢ Création d'un et diffusion d'un outil de suivi annuel des indicateurs EGALIM</li> <li>➢ Travail sur la commande publique (rédaction des cahiers des charges permettant de choisir des produits de qualité et ayant un impact moindre sur l'environnement ; échanges avec les gestionnaires sur les possibilités publique en matière d'achats alimentaires : marchés publics, appels d'offre, gré à gré...)</li> <li>➢ Aide à la création de groupement de commande</li> <li>➢ Travail sur la construction de menus adaptés (dont les menus végétariens) intégrant des produits locaux</li> <li>➢ Identification des offres de qualité présentes sur le territoire (sourcing) et des potentiels de développement de cette offre</li> </ul> </li> <li>▪ <b>Création de partenariats avec les acteurs locaux de la restauration collective</b> (prestataires, grossistes...)</li> <li>▪ <b>Accompagnement et développement des filières d'intérêt type « Grand Bœuf »</b></li> <li>▪ Accompagnement des agriculteurs vers la certification HVE / AB</li> <li>▪ Formation des agriculteurs à approvisionner la restauration collective</li> </ul>
Pilotage	<ul style="list-style-type: none"> <li>▪ Chambre d'agriculture d'Indre-et-Loire</li> </ul>
Cibles	<ul style="list-style-type: none"> <li>▪ Agriculteurs</li> </ul>
Partenaires	<ul style="list-style-type: none"> <li>▪ Communes et EPCI</li> <li>▪ Région Centre Val de Loire</li> <li>▪ Conseil Régional et Conseil Départemental</li> <li>▪ Resolis</li> <li>▪ Parc Naturel Loire Anjou Touraine</li> <li>▪ ADAC 37</li> <li>▪ Entreprises privées (prestataire RHD,...)</li> <li>▪ Etat</li> <li>▪ Représentants des EHPAD</li> </ul>
Financements	<ul style="list-style-type: none"> <li>▪ <b>En gras</b>, dans la rubrique description, les actions pour lesquelles les fonds PAT seront mobilisés, les autres étant déjà portées en propre par la Chambre d'agriculture d'Indre-et-Loire et/ou financées par ailleurs</li> </ul>
Actions PNA	<ul style="list-style-type: none"> <li>▪ Action 23. « Dès 2019, mobiliser la restauration collective pour assurer un approvisionnement de 50 % de produits biologiques, de qualité ou durables d'ici 2022 »</li> <li>▪ Action 30. « Dès 2020, promouvoir les projets alimentaires territoriaux au service des initiatives locales vertueuses permettant d'ancrer une alimentation de qualité, saine et durable dans les territoires et lutter contre la précarité alimentaire »</li> </ul>
Orientation du PRAD	<ul style="list-style-type: none"> <li>▪ « 1.2) Favoriser la diversité des productions en veillant à l'efficacité économique et en sécurisant les débouchés »</li> <li>▪ « 2.5) Développer les circuits de proximité et encourager le dialogue avec la grande distribution »</li> <li>▪ « 4.2 Valoriser les engagements des agriculteurs en faveur d'une alimentation de qualité et de l'environnement »</li> <li>▪ « 4.3 Intégrer les agriculteurs aux projets de territoire et renforcer les échanges avec les décideurs locaux »</li> </ul>
Critères de reconnaissance régionaux	<ul style="list-style-type: none"> <li>▪ « Démocratie alimentaire »</li> <li>▪ « Nouvelles relations économiques »</li> <li>▪ « Préservation de l'environnement »</li> <li>▪ « Consomm'acteurs »</li> </ul>
Indicateurs de	<ul style="list-style-type: none"> <li>▪ Pourcentage de produits locaux et sous label introduits dans les restaurants collectifs d'Indre-et-</li> </ul>

suivi	<p>Loire</p> <ul style="list-style-type: none"> <li>▪ Nombre de transactions et de flux sur Mangez Touraine</li> <li>▪ Nombre de marchés établis entre acteurs de la restauration collective et producteurs locaux</li> <li>▪ Nombre de partenariats entre acteurs pour des achats durables (Ex : entente entre acheteurs publics et privés pour l'équilibre matière en viande)</li> </ul>
Projets en cours	<ul style="list-style-type: none"> <li>▪ Dynamique du Conseil Départemental « Bien Manger dans les collèges d'Indre-et-Loire »</li> <li>▪ Dynamique de la Région Centre Val de Loire « Relations fournisseurs et achats responsables »</li> <li>▪ 61 producteurs et 213 acheteurs déjà référencés sur la plateforme Mangez Touraine</li> <li>▪ Formation « Approvisionner la restauration collective : les clés de la réussite » organisée par la CA37</li> </ul>



#### **La/les plus-value(s) du Projet Alimentaire Départemental**

- ✓ Création et diffusion d'outils pouvant s'adapter aux différents acteurs et aux différentes échelles
- ✓ Franchir l'effet seuil de la commande publique pour structurer durablement les filières
- ✓ Trouver des solutions adaptées, communes au plus grand nombre (plateforme mutualisée virtuelle ou physique...)
- ✓ Faciliter les partenariats entre acteurs publics et privés





## 10. Soutenir les outils de transformation

Objectifs	<ul style="list-style-type: none"> <li>▪ Structurer et valoriser l'offre locale</li> <li>▪ Créer des emplois non-délocalisables</li> <li>▪ Redynamiser les filières viande et légumes</li> </ul>
Description	<ul style="list-style-type: none"> <li>▪ <b>Portage et/ou soutien financier et/ou technique des projets locaux</b></li> <li>▪ Mise en relation des producteurs locaux pour les aider à mutualiser des outils de transformation et les accompagner dans leur gestion</li> <li>▪ <b>Appui à l'émergence et à la constitution de collectifs d'agriculteurs et à la réflexion des acteurs départementaux</b> (Ex : Banque Alimentaire...)</li> <li>▪ <b>Diffusion des appels à projets et des moyens de financement proposés par les structures régionales et nationales</b> (ex : DRAAF, Conseil Régional, fondation privées...)</li> <li>▪ <b>Veille au bon équilibre des outils mis en place sur le département</b></li> <li>▪ <b>Veille sur les actions menées aux échelons locaux, départementaux et nationaux et porter à la connaissance de ces actions pour enrichir la réflexion interne des acteurs et partenaires départementaux</b></li> <li>▪ <b>Echanges avec les PAT locaux pour envisager des coopérations</b></li> <li>▪ Formation des agriculteurs à la transformation (accompagnement technique, réglementaire, sanitaire, commercialisation...)</li> <li>▪ <b>Liste des premiers projets émergents et/identifiés dans les PAT des intercommunalités</b></li> </ul>
Pilotage	<ul style="list-style-type: none"> <li>▪ Chambre d'agriculture d'Indre-et-Loire</li> </ul>
Cibles	<ul style="list-style-type: none"> <li>▪ Agriculteurs</li> <li>▪ EPCI</li> </ul>
Partenaires	<ul style="list-style-type: none"> <li>▪ Etat</li> <li>▪ Laiterie de Verneuil Touraine-Berry</li> <li>▪ Abattoir de Saint-Flovier et Abattoir de Bourgueil</li> <li>▪ CCI et CMA</li> <li>▪ Marché de gros de Tours</li> <li>▪ Association « TZLD »</li> <li>▪ Conseil Régional et Départemental</li> <li>▪ Communes et EPCI</li> <li>▪ Entreprises publiques et privées (GMS, grossistes...)</li> <li>▪ Jeune Chambre Economique de Tours</li> <li>▪ Fédération du commerce et de la distribution</li> </ul>
Financements	<ul style="list-style-type: none"> <li>▪ <b>En gras</b>, dans la rubrique description, les actions pour lesquelles les fonds PAT seront mobilisés, les autres étant déjà portées en propre par la Chambre d'agriculture d'Indre-et-Loire et/ou financées par ailleurs</li> </ul>
Orientation du PRAD	<ul style="list-style-type: none"> <li>▪ « 2.1) Développer les filières de transformation en région et veiller à la pérennité des outils industriels »</li> <li>▪ « 2.5) Développer les circuits de proximité et encourager le dialogue avec la grande distribution »</li> </ul>
Critère de reconnaissance régional	<ul style="list-style-type: none"> <li>▪ « Périmètre territorial »</li> </ul>
Indicateurs de suivi	<ul style="list-style-type: none"> <li>▪ Nombre d'agriculteurs engagés sur les outils</li> <li>▪ Nombre d'outils et/ou projets accompagnés</li> </ul>
Projets en cours	<ul style="list-style-type: none"> <li>▪ Laiterie de Verneuil : création d'une chaîne de conditionnements grands contenants (5L, 10L)</li> <li>▪ Abattoir de Bourgueil : restructuration de l'outil en cours</li> <li>▪ Abattoir de Saint-Flovier : réflexion en cours sur l'installation d'un deuxième outil d'abattage</li> <li>▪ Tours Métropole Val de Loire : projet de légumerie</li> <li>▪ Ville de Tours : redynamisation du marché de gros</li> <li>▪ Banque Alimentaire de Touraine : projet d'outil de transformation multi-filières</li> </ul>



### ✓ La/les plus-value(s) du Projet Alimentaire Départemental

- ✓ Favoriser la complémentarité des approches à l'échelle des bassins de vie et limiter les effets de « concurrence » entre projets



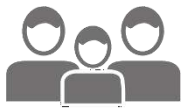
## 11. Développer de nouveaux lieux de commercialisation

Objectifs	<ul style="list-style-type: none"> <li>▪ Organiser les circuits de proximité</li> <li>▪ Identifier et accompagner les innovations qui permettent de diversifier les modes de distribution</li> <li>▪ Favoriser les productions locales en ouvrant de nouveaux débouchés</li> <li>▪ Proposer aux habitants une alimentation locale de qualité</li> </ul>
Description	<ul style="list-style-type: none"> <li>▪ Portage et/ou soutien financier et/ou technique aux circuits de distribution locaux : magasins de producteur, marchés de producteurs, distributeurs automatiques, Boutique Mangez Touraine, commerces de détail investis sur la problématique sociale et environnementale...</li> <li>▪ <b>Accompagnement aux projets innovants et partage des résultats</b></li> <li>▪ <b>Veille sur les projets menés aux échelons locaux, départementaux et nationaux et porter à la connaissance de ces projets pour enrichir la réflexion des acteurs et partenaires départementaux</b></li> </ul>
Pilotage	<ul style="list-style-type: none"> <li>▪ Chambre d'agriculture d'Indre-et-Loire</li> </ul>
Cibles	<ul style="list-style-type: none"> <li>▪ Agriculteurs</li> <li>▪ Consommateurs</li> </ul>
Partenaires	<ul style="list-style-type: none"> <li>▪ Communes et EPCI</li> <li>▪ Etat</li> <li>▪ Entreprises publiques et privées (GMS, grossistes...)</li> <li>▪ Magasins de producteurs « Graines de Touraine » et « De mes Terres »</li> <li>▪ Supermarché coopératif « Le Troglo »</li> <li>▪ Associations de consommateurs</li> <li>▪ Jeune Chambre Economique de Tours</li> <li>▪ Fédération du commerce et de la distribution</li> </ul>
Financements	<ul style="list-style-type: none"> <li>▪ <b>En gras</b>, dans la rubrique description, les actions pour lesquelles les fonds PAT seront mobilisés, les autres étant déjà portées en propre par la Chambre d'agriculture d'Indre-et-Loire et/ou financées par ailleurs</li> </ul>
Action PNA	<ul style="list-style-type: none"> <li>▪ Axe 1.3 « Renforcer l'information des consommateurs »</li> </ul>
Orientation du PRAD	<ul style="list-style-type: none"> <li>▪ « 1.2) Favoriser la diversité des productions en veillant à l'efficacité économique et en sécurisant les débouchés »</li> <li>▪ « 2.5) Développer les circuits de proximité et encourager le dialogue avec la grande distribution »</li> </ul>
Critères de reconnaissance régionaux	<ul style="list-style-type: none"> <li>▪ « Nouvelles relations économiques »</li> <li>▪ « Démocratie alimentaire »</li> </ul>
Indicateurs de suivi	<ul style="list-style-type: none"> <li>▪ Nombre d'agriculteurs accompagnés pour référencer leurs produits dans les circuits de proximité</li> <li>▪ Nombre d'initiatives pilotes mises en place</li> </ul>
Projets en cours	<ul style="list-style-type: none"> <li>▪ Ouverture de 2 nouveaux magasins de producteur « Ferme du Murier » et « De mes Terres »</li> <li>▪ Supermarché coopératif « Le Troglo »</li> </ul>



### La/les plus-value(s) du Projet Alimentaire Départemental

- ✓ Veiller au maillage territorial des projets pour rendre facile d'accès les productions agricoles locales au plus grand nombre
- ✓ Initier des modèles novateurs et favoriser les partages d'expériences entre territoires



## 12. Co-construire une démocratie alimentaire

Objectifs	<ul style="list-style-type: none"> <li>▪ Echanger entre PAT pour construire des coopérations</li> <li>▪ Maintenir l'échange entre les partenaires départementaux publics et privés</li> <li>▪ Favoriser la collaboration et développer des synergies entre les acteurs</li> <li>▪ Elargir la gouvernance actuelle</li> <li>▪ Assurer l'animation et la continuité du projet</li> </ul>
Description	<ul style="list-style-type: none"> <li>▪ <b>Animation du comité de pilotage du Projet Alimentaire Départemental</b></li> <li>▪ <b>Animation du comité technique du Projet Alimentaire Départemental</b></li> <li>▪ <b>Création et animation d'un Conseil de l'Alimentation ouvert aux citoyens</b> (proposition d'actions, groupes de travail, échanges...)</li> <li>▪ <b>Veiller à la représentativité des instances du PAT</b></li> <li>▪ <b>Animation du réseau d'acteurs départemental</b> (agents des EPCI en charge de l'agriculture, de l'alimentation, des PCAET...)</li> <li>▪ <b>Initier avec les acteurs en présence la création de groupes de travail thématiques</b> (avec l'aval du COPIL)</li> <li>▪ <b>Valorisation des démarches PAT conduites sur le département :</b> <ul style="list-style-type: none"> <li>➢ Conception d'un plan de communication par cibles avec les EPCI</li> <li>➢ Communication sur les actions menées par le PAD</li> </ul> </li> <li>▪ <b>Promotion du Projet Alimentaire Départemental au sein des instances locales traitant de l'alimentation pour assurer la synergie et la complémentarité entre toutes les démarches</b></li> </ul>
Pilotage	<ul style="list-style-type: none"> <li>▪ Chambre d'agriculture d'Indre-et-Loire et Préfecture d'Indre-et-Loire</li> </ul>
Cibles	<ul style="list-style-type: none"> <li>▪ Acteurs départementaux publics ou privés, producteurs et citoyens</li> </ul>
Partenaires	<ul style="list-style-type: none"> <li>▪ Communes et EPCI</li> <li>▪ Conseil Départemental et Conseil Régional</li> <li>▪ DDT 37</li> <li>▪ Entreprises privées et publiques (GMS, grossistes...)</li> <li>▪ Banque Alimentaire de Touraine</li> <li>▪ Association « Les Halles de Rabelais »</li> <li>▪ Fédération du commerce et de la distribution</li> <li>▪ CLS</li> <li>▪ CCAS</li> <li>▪ IEHCA</li> <li>▪ Resolis</li> <li>▪ InPACT37</li> <li>▪ Associations de consommateurs</li> <li>▪ Touraine Insertion</li> </ul>
Financements	<ul style="list-style-type: none"> <li>▪ <b>En gras</b>, dans la rubrique description, les actions pour lesquelles les fonds PAT seront mobilisés, les autres étant déjà portées en propre par la Chambre d'agriculture d'Indre-et-Loire et/ou financées par ailleurs</li> </ul>
Orientation du PRAD	<ul style="list-style-type: none"> <li>▪ « 4.3 Intégrer les agriculteurs aux projets de territoire et renforcer les échanges avec les décideurs locaux »</li> </ul>
Critères de reconnaissance régionaux	<ul style="list-style-type: none"> <li>▪ « Démocratie alimentaire »</li> <li>▪ « Consomm'acteurs »</li> </ul>
Indicateurs de suivi	<ul style="list-style-type: none"> <li>▪ Nombre de réunions des instances</li> <li>▪ Assiduité des partenaires départementaux aux réunions</li> </ul>
Projets en cours	<ul style="list-style-type: none"> <li>▪ COPIL et COTECH actuels amenés à évoluer dans leurs compositions</li> </ul>

### La/les plus-value(s) du Projet Alimentaire Départemental

- ✓ Construire une démarche la plus représentative possible des ambitions de chaque acteur
- ✓ Construire collectivement les actions à mener en faveur des différents publics
- ✓ S'interroger et débattre collectivement sur les enjeux agricoles et alimentaires d'aujourd'hui et de demain



### 13. Faciliter l'interconnaissance et le dialogue entre les acteurs

Objectifs	<ul style="list-style-type: none"><li>▪ Rendre lisible l'offre départementale en produits locaux auprès des professionnels et des consommateurs locaux</li><li>▪ Soutenir les filières agricoles locales et leur donner de la visibilité</li><li>▪ Valoriser l'agriculture et ses produits</li><li>▪ Favoriser la coopération entre les acteurs</li></ul>
Description	<ul style="list-style-type: none"><li>▪ <b>Développement et déploiement de l'outil Mangez Touraine</b> (enrichissement de la base de données via la mobilisation et l'accompagnement des producteurs ; renforcer l'utilisation de l'outil ; animation et suivi opérationnel)</li><li>▪ <b>Organisation d'un forum d'opportunités acheteurs/producteurs pour la filière légumes en 2021 et poursuite sur d'autres filières sur la durée du programme</b> (temps de rencontre pour présenter les produits et témoigner sur le métier d'agriculteur...)</li><li>▪ <b>Création et diffusion d'outils de mise en lien acheteur/producteurs et des acheteurs :</b><ul style="list-style-type: none"><li>➢ Création d'un kit méthodologique « acheteurs »</li><li>➢ Création d'une mallette du producteur (carte de visites, document de présentation de l'exploitation, modèle de catalogue produit...)</li></ul></li></ul>
Pilotage	<ul style="list-style-type: none"><li>▪ Chambre d'agriculture d'Indre-et-Loire</li></ul>
Cibles	<ul style="list-style-type: none"><li>▪ Acheteurs professionnels, consommateurs et producteurs</li></ul>
Partenaires	<ul style="list-style-type: none"><li>▪ Communes et EPCI</li><li>▪ Restauration collective et commerciale (entreprises privées, Conseil départemental...)</li><li>▪ Autres acheteurs professionnels (grossistes, GMS,...)</li><li>▪ Producteurs</li><li>▪ Marché de gros</li><li>▪ Consommateurs</li><li>▪ Association Savourons le Val de Loire</li><li>▪ Jeune Chambre Economique de Tours</li><li>▪ C du Centre</li><li>▪ Fédération du commerce et de la distribution</li></ul>
Financements	<ul style="list-style-type: none"><li>▪ <b>En gras</b>, dans la rubrique description, les actions pour lesquelles les fonds PAT seront mobilisés, les autres étant déjà portées en propre par la Chambre d'agriculture d'Indre-et-Loire et/ou financées par ailleurs</li></ul>
Orientation du PRAD	<ul style="list-style-type: none"><li>▪ « 2.5) Développer les circuits de proximité et encourager le dialogue avec la grande distribution »</li></ul>
Critères de reconnaissance régionaux	<ul style="list-style-type: none"><li>▪ « Consomm'acteurs »</li><li>▪ « Nouvelles relations économiques »</li></ul>
Indicateurs de suivi	<ul style="list-style-type: none"><li>▪ Nombre d'événements tenus et nombre de participants</li><li>▪ Nombre de mallettes distribuées</li></ul>
Projets en cours	<ul style="list-style-type: none"><li>▪ Mangez Touraine : outil déjà en place et opérationnel</li></ul>



#### La/les plus-value(s) du Projet Alimentaire Départemental

- ✓ Promouvoir les différents acheteurs et circuits de commercialisation sans opposer les systèmes de commercialisation
- ✓ Objectiver les choix pour les producteurs
- ✓ Sécuriser les projets de commercialisation
- ✓ Sécuriser son approvisionnement local



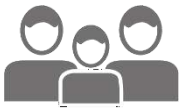
### 14. Développer des solutions logistiques multi-acteurs

Objectifs	<ul style="list-style-type: none"> <li>▪ Structurer l'offre locale</li> <li>▪ Optimiser la logistique</li> <li>▪ Développer des synergies entre acteurs</li> </ul>
Description	<ul style="list-style-type: none"> <li>▪ <b>Structuration de la commande et/ou de l'offre pour faciliter la logistique :</b> <ul style="list-style-type: none"> <li>➢ Mise en relation des producteurs locaux rencontrant les mêmes difficultés logistiques pour échanger et mutualiser les moyens afin d'optimiser les flux</li> <li>➢ Soutien technique à l'organisation de groupements de commande et de groupements de producteurs</li> <li>➢ Constitution de groupes de travail dédiés à la logistique pour engager une réflexion sur le développement d'une plateforme logistique de distribution de produits locaux à l'échelle du département et déploiement de la solution choisie</li> <li>➢ Orientation des différents acteurs et partenaires départementaux vers les financements adaptés</li> <li>➢ Expérimentation et organisation de la logistique de livraison (massification,...)</li> <li>➢ Création de partenariats avec les acteurs locaux (grossistes...) pour construire un modèle structuré de logistique</li> </ul> </li> <li>▪ <b>Accompagnement des outils actuels dans leur projet d'évolution</b></li> <li>▪ <b>Mise en lien des partenaires départementaux avec les acteurs du réseau régional pour effectuer une veille sur les projets en cours (recherche d'exemples d'organisation, solutions testées, recensement des outils en émergence sur les territoires pour faciliter les échanges entre porteurs de projet...)</b></li> <li>▪ <b>Vigilance quant au bon équilibre des outils mis en place sur le département</b></li> <li>▪ Portage et/ou soutien à des plateformes logistiques physiques territoriales</li> <li>▪ <b>Echanges avec les PAT locaux pour envisager des coopérations</b></li> <li>▪ Liste des projets émergents et/ou identifiés sur les PAT des intercommunalités</li> </ul>
Pilotage	<ul style="list-style-type: none"> <li>▪ Chambre d'agriculture d'Indre-et-Loire</li> </ul>
Cibles	<ul style="list-style-type: none"> <li>▪ Agriculteurs</li> <li>▪ Entreprises privées et publiques (GMS, grossistes...)</li> <li>▪ Autres acheteurs (restauration collective...)</li> </ul>
Partenaires	<ul style="list-style-type: none"> <li>▪ Communes et EPCI</li> <li>▪ Région Centre Val de Loire</li> <li>▪ Entreprises privées et publiques</li> <li>▪ Resolis</li> <li>▪ Producteurs</li> <li>▪ Banque Alimentaire de Touraine</li> <li>▪ DDT 37 et Etat</li> <li>▪ Conseil Départemental</li> <li>▪ Autres acheteurs</li> <li>▪ Jeune Chambre Economique de Tours</li> <li>▪ Association « TZLD »</li> </ul>
Financements	<ul style="list-style-type: none"> <li>▪ <b>En gras</b>, dans la rubrique description, les actions pour lesquelles les fonds PAT seront mobilisés, les autres étant déjà portées en propre par la Chambre d'agriculture d'Indre-et-Loire et/ou financées par ailleurs</li> </ul>
Orientation du PRAD	<ul style="list-style-type: none"> <li>▪ « 2.5) Développer les circuits de proximité et encourager le dialogue avec la grande distribution »</li> </ul>
Indicateurs de suivi	<ul style="list-style-type: none"> <li>▪ Nombre de producteurs et d'acheteurs engagés dans une démarche de coordination et de mutualisation des commandes de produits locaux</li> </ul>
Projets en cours	<ul style="list-style-type: none"> <li>▪ Réflexion conjointe avec la Banque Alimentaire de Touraine sur une solution de massification propre ou partagée</li> <li>▪ Suivi de l'expérience conduite avec « Le Chemin des Mûres » dans le Loiret</li> </ul>



#### La/les plus-value(s) du Projet Alimentaire Départemental

- ✓ Co-construction de solutions logistiques en cohérence avec les attentes et les besoins des acteurs et des territoires
- ✓ Faire avec les acteurs en place pour lever les freins



### 15. Œuvrer pour une alimentation solidaire

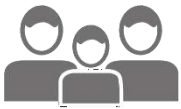
Objectifs	<ul style="list-style-type: none"> <li>▪ Rendre accessible une alimentation de qualité au plus grand nombre et lutter contre la précarité et le gaspillage alimentaires</li> <li>▪ Appuyer la structuration d'une filière de don alimentaire</li> <li>▪ Faire de l'alimentation un moteur d'inclusion et d'insertion sociale</li> </ul>
Description	<ul style="list-style-type: none"> <li>▪ <b>Création d'un groupe de travail avec les acteurs accompagnant les publics fragilisés et/ou précaires</b></li> <li>▪ <b>Identification des différents moyens et lieux d'accès à l'aide alimentaire et y favoriser l'intégration de produits sous signes de qualité et locaux</b></li> <li>▪ <b>Mise en relation des producteurs avec la Banque Alimentaire de Touraine pour accompagner les flux logistiques</b></li> <li>▪ <b>Relai des appels aux dons de la Banque Alimentaire de Touraine</b></li> <li>▪ Mise en place de la déclinaison SOLAAL au niveau départemental, avec une visée régionale, par la création d'une association</li> <li>▪ Portage et/ou soutien financier et/ou technique de projets de type chantiers d'insertions et/ou création de légumeries et/ou de conserveries avec des emplois d'insertion</li> <li>▪ <b>Veille sur les actions agricoles et alimentaires solidaires menées aux échelons locaux, départementaux et nationaux et partage de ces informations pour enrichir la réflexion des acteurs et partenaires départementaux</b></li> <li>▪ <b>Echanges avec les PAT locaux pour envisager des coopérations</b></li> </ul>
Pilotage	<ul style="list-style-type: none"> <li>▪ Chambre d'agriculture d'Indre-et-Loire</li> </ul>
Cibles	<ul style="list-style-type: none"> <li>▪ Agriculteurs</li> <li>▪ Acteurs publics et privés</li> <li>▪ Consommateurs</li> </ul>
Partenaires	<ul style="list-style-type: none"> <li>▪ Communes et EPCI</li> <li>▪ Etat</li> <li>▪ Banque Alimentaire de Touraine</li> <li>▪ Entreprises publiques et privées (GMS, grossistes...)</li> <li>▪ CCAS et CLS</li> <li>▪ Associations « La Belle et La Blette », « SOLAAL », « Familles Rurales »</li> <li>▪ Supermarché coopératif « Le Troglo »</li> <li>▪ Associations d'insertion « Atouts et Perspectives » et « Orchis »</li> <li>▪ FRSEA Centre-Val-de-Loire</li> <li>▪ Jeune Chambre Economique de Tours</li> <li>▪ Touraine Insertion</li> <li>▪ Associations de consommateurs</li> <li>▪ Association « TZLD »</li> <li>▪ Conseil départemental (insertion et handicap)</li> </ul>
Financements	<ul style="list-style-type: none"> <li>▪ <b>En gras</b>, dans la rubrique description, les actions pour lesquelles les fonds PAT seront mobilisés, les autres étant déjà portées en propre par la Chambre d'agriculture d'Indre-et-Loire et/ou financées par ailleurs</li> </ul>
Actions PNA	<ul style="list-style-type: none"> <li>▪ Action 5. « Dès 2019, développer les initiatives territoriales de lutte contre la précarité alimentaire »</li> <li>▪ Action 6. « Dès 2019, améliorer la qualité et la diversité des dons alimentaires »</li> <li>▪ Action 30. « Dès 2020, promouvoir les projets alimentaires territoriaux au service des initiatives locales vertueuses permettant d'ancrer une alimentation de qualité, saine et durable dans les territoires et lutter contre la précarité alimentaire »</li> </ul>
Critère reco. régional	<ul style="list-style-type: none"> <li>▪ « Démocratie alimentaire »</li> </ul>
Indicateurs de suivi	<ul style="list-style-type: none"> <li>▪ Volume de produits agro-alimentaires valorisés</li> <li>▪ Nombre de repas distribués</li> <li>▪ Tonnage de fruits et légumes récolté</li> </ul>
Projets en cours	<ul style="list-style-type: none"> <li>▪ Supermarché coopératif « Le Troglo »</li> <li>▪ Partenariat avec la Banque Alimentaire de Touraine</li> </ul>



#### La/les plus-value(s) du Projet Alimentaire Départemental

- ✓ Veiller collectivement à une meilleure accessibilité aux produits locaux pour tous
- ✓ Faciliter les partenariats entre acteurs
- ✓ Accroître la visibilité de l'offre solidaire





## 16. Développer des lieux de rencontre

Objectifs	<ul style="list-style-type: none"> <li>Faire dialoguer agriculture et société</li> <li>Faciliter l'accès aux produits locaux</li> <li>Sensibiliser le grand public à l'agriculture et à l'alimentation</li> <li>Valoriser les producteurs du territoire et les partenaires du PAT</li> </ul>
Description	<ul style="list-style-type: none"> <li><b>Communication auprès des consommateurs</b> (lieux de vente, étiquetage des produits, labels...)</li> <li><b>Valorisation des initiatives PAT menées par les territoires à l'échelle infra-départementale</b> (exposition tournante consacrée aux PAT du territoire,...)</li> <li><b>Mise en avant de différents sites supports</b> (annuaire,...)</li> <li><b>Organisation de tables rondes et de soirées débats sur l'alimentation, avec les partenaires locaux (IEHCA, Savourons le Val de Loire...), pour partager avec les consomm'acteurs les enjeux alimentaires et mettre en avant la production locale</b> (témoignages de producteurs, échanges sur les modes de production, la qualité des produits, les labels et certifications environnementales, la saisonnalité, ...)</li> <li><b>Mettre en place de nouveaux moyens de communication adaptés aux cibles</b> (relais digitaux avec les influenceurs locaux,...)</li> <li>Participation au salon régional Ferme Expo</li> <li><b>Mobilisation des agriculteurs pour accueillir et rencontrer le public sur les fermes</b></li> </ul>
Pilotage	<ul style="list-style-type: none"> <li>Chambre d'agriculture d'Indre-et-Loire</li> </ul>
Cibles	<ul style="list-style-type: none"> <li>Citoyens et consommateurs tourangeaux</li> </ul>
Partenaires	<ul style="list-style-type: none"> <li>Communes et EPCI</li> <li>Etat</li> <li>IEHCA</li> <li>Structures de formation (lycées agricoles, Université de Tours...)</li> <li>Conseil Régional et Conseil Départemental</li> <li>C du Centre</li> <li>Resolis</li> <li>Supermarché coopératif « Le Troglo »</li> <li>Touraine Insertion</li> <li>Acheteurs professionnels (GMS, grossistes...)</li> <li>Producteurs</li> <li>CCI et CMA</li> <li>IEHCA</li> <li>Association Savourons le Val de Loire</li> <li>Open Agri Food Orléans</li> <li>Jeune Chambre Economique de Tours</li> <li>InPACT37</li> <li>Magasins de producteurs</li> </ul>
Financements	<ul style="list-style-type: none"> <li><b>En gras</b>, dans la rubrique description, les actions pour lesquelles les fonds PAT seront mobilisés, les autres étant déjà portées en propre par la Chambre d'agriculture d'Indre-et-Loire et/ou financées par ailleurs</li> </ul>
Action PNA	<ul style="list-style-type: none"> <li>Axe 1.3 « Renforcer l'information des consommateurs »</li> </ul>
Orientation du PRAD	<ul style="list-style-type: none"> <li>« 4.1 Valoriser les Hommes en renforçant l'attractivité des métiers »</li> <li>« 4.2 Valoriser les engagements des agriculteurs en faveur d'une alimentation de qualité et de l'environnement »</li> </ul>
Critères de reconnaissance régionaux	<ul style="list-style-type: none"> <li>« Consomm'acteurs »</li> <li>« Démocratie alimentaire »</li> </ul>
Indicateurs de suivi	<ul style="list-style-type: none"> <li>Nombre de communication vers la cible citoyens</li> <li>Nombre de publications et d'évènements organisés</li> </ul>
Projets en cours	<ul style="list-style-type: none"> <li>Préparation du salon Ferme Expo 2022</li> <li>Partenariat en cours avec l'IEHCA</li> </ul>



### La/les plus-value(s) du Projet Alimentaire Départemental

- ✓ Etre à l'écoute des attentes des consommateurs et fluidifier les échanges entre les acteurs grâce au Conseil de l'Alimentation
- ✓ Susciter le débat et le dialogue entre des acteurs aux attentes et aux systèmes de valeurs divers
- ✓ S'interroger et débattre collectivement sur les enjeux agricoles et alimentaires d'aujourd'hui et de demain